



# CONFIANCE

IMMOBILIERE

## HONORAIRES DE TRANSACTION

à la charge du vendeur ou de l'acquéreur confère indications sur chaque annonce.

LA REMISE D'UNE FACTURE EST OBLIGATOIRE. PRIX AFFICHES EN TOUTES TAXES COMPRISES.  
TAXE VALEUR AJOUTEE AU TAUX EN VIGUEUR SOIT 20%  
HONORAIRES AU 01/01/2018

**Transactions de type Appartements, Maisons, Locaux commerciaux (murs), Parts sociales de SCI, Bien rural pourcentage selon le prix de vente :**

Prix de vente de 1€ à 50 000€.....	honoraires forfaitaires de 5000€ TTC
Entre 50 001€ et 100 000€.....	7% TTC
Entre 100 001€ et 500 000€.....	6% TTC
Entre 500 001€ et 1 000 000€.....	5% TTC
Au-delà de 1 000 001€ .....	4% TTC
Terrain.....	9% TTC
Fonds de commerce.....	10% TTC
Garage .....	10% TTC
Ventes en l'état futur d'achèvement, .....	5% TTC

### AVIS DE VALEUR / EVALUATION IMMOBILIERE

Maisons / terrains 250€TTC + frais de déplacement si en dehors du département 06.

Appartements, Maisons, Locaux commerciaux (murs), Parts sociales de SCI, Bien rural, 150€TTC + frais de déplacement si en dehors du département 06.



# CONFIANCE

IMMOBILIERE

Membre des  
syndicats  
et groupements



# HONORAIRES DE LOCATION

## **Locaux d'habitation ou mixtes (pour les baux, nus ou meublés, soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989) :**

**A la charge du Bailleur** .....8% TTC des loyers annuels charges incluses.

Inventaire du mobilier prix forfaitaire en ttc (1p 140€, 2p 210€, 3p 280€, 4p 350€, 5p et+ 420€, villa 490€).

L'établissement de l'état des lieux de sortie :

**3€ TTC /m<sup>2</sup> habitable** payables à la sortie des lieux.

Pour des **actes supplémentaires indépendants hors nouvelles locations**, les états des lieux d'entrée et/ou de sortie sont facturés 3€ TTC /m<sup>2</sup> habitable payables à l'établissement de l'état des lieux ; et la rédaction du bail est facturée 10€ TTC /m<sup>2</sup> habitable payables à la signature du bail tout avenant au bail sera facturé comme la rédaction du bail.

## **A la charge du Locataire :**

Les prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail :

**10€ TTC /m<sup>2</sup> habitable** payables à la signature du bail.

L'établissement de l'état des lieux d'entrée :

**3€ TTC /m<sup>2</sup> habitable** payables à l'entrée dans les lieux.

**Photocopies au tarif unitaire de 0.10 cts ttc.**

## **Pour les baux non soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989:**

A la charge du Bailleur .....8% TTC des loyers annuels charges incluses.

A la charge du Locataire ... .....8% TTC des loyers annuels charges incluses.

Les honoraires de location comprennent les prestations de visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail, l'établissement de l'état des lieux d'entrée et sortie.

Pour des **actes supplémentaires indépendants hors nouvelles locations**, les états des lieux d'entrée et de sortie sont facturés 180€ ht chacun et la rédaction du bail est facturé 150€ ht (+tva au taux en vigueur).

## **Locations saisonnières :**

A la charge du Bailleur : 25% TTC du loyer perçu + la gestion locative optionnelle.

A la charge du locataire : le ménage, les prestations optionnelles, les arrivées ou départ avant 8h et après 19h, la taxe de séjour est forfaitaire, varie de 0,20 € à 1,50 € par personne et par jour en fonction du confort et du standing du logement. Sont exonérés de la taxe les enfants de moins de 13 ans.

## **SERVICES SUPPLEMENTAIRES OPTIONNELS :**

Ménage prix forfaitaire : 1p 35€ 2p 50€ 3p 75€ 4p 100€ 5p et + 150€ villa 200€ minimum (précisé dans l'annonce)

**HEURES ET COÛTS SUPPLÉMENTAIRES DE CHECK-IN**

De 19:00 à 21:00 = 20 €, prévenir par email

De 21:00 à 23 :00 = 30 €, prévenir par email

Après 23:00 = 50 €, prévenir par email

Arrivée un dimanche 50€

**HEURES ET COÛTS SUPPLÉMENTAIRES DE CHECK-OUT**

De 23:00 à 6:00 (dernière nuit) = 50 €

De 6:00 à 9:00 (dernière nuit) = 30 €

De 9:00 à 11:00 = 0 € (horaire normal)

De 11:00 à 13:00 = 25 €, sur demande et disponibilité

Départ un dimanche = 50€

Transfert aéroport / bien loué: 50 euros/ trajet

Location de draps : 15 euros (double), 5 euros (simple)/ parures (faire une demande par email)

Linge de toilette et/ou bain : 15 euros/2 linges (1 grande + 1 petite) (faire une demande par email)

Lit pour bébé : 20 euros pour le séjour (faire une demande par email selon disponibilités)

Lit d'appoint : 20 euros pour le séjour (faire une demande par mail selon disponibilités)

Chaise haute pour bébé : 20 euros pour le séjour (faire une demande par email selon disponibilités)

Service de ménage : 25 euros/heure (min 2 heures) possibilité durant le séjour.

Autres services sur devis.

**GESTION LOCATIVE:****LIGHT 3.6% TTC** des sommes perçues mensuellement**PREMIUM 8.4% TTC** des sommes perçues mensuellement**EXCELLENCE 12% TTC** des sommes perçues mensuellement**CONCIERGERIE PRIVEE** à partir de 108€ par mois TTC

Procédure de recouvrement amiable des sommes dues par le locataire (relances, mise en demeure, protocole...) :	10% des sommes prévues au bail, versé par le locataire.
Suivi de travaux sans maîtrise d'œuvre: (contact avec les entreprises, discussion des devis, suivi des travaux)	20% H.T. du montant des marchés acceptés par le mandant avec un minimum de 70.00 € TTC par heure.
Règlement des appels de charges de copropriété	25€/appel de charges
Constataions des actions de prévention des sinistres(incendies, dégâts des eaux...)	170€ TTC
Réalisation des diagnostics techniques à la charge du mandant	70€ TTC
Actions de réparation des sinistres	70€ TTC/Heure
Déclaration aux compagnies d'assurance d'un sinistre	50€ TTC
Présence au rendez-vous d'expertise	70€ TTC/H
Aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers	250€ TTC
Suivi d'une procédure judiciaire (y compris délivrance d'un commandement de payer)	100€ TTC
Représentation du mandant aux assemblées générales de copropriété	150€ TTC
Rafraichissement express : Peintures et papiers peints jauniss, moquettes défraîchies rallongent les délais de relocation. Pour vous éviter toute démarche auprès des entreprises et vous faire bénéficier de tarifs avantageux, nous avons négocié pour vous, d'excellentes conditions auprès d'entreprises référencées. Ces prestations restent à la charge du mandant.	70€ TTC/H
Proposition pluriannuelle de travaux de valorisation du patrimoine	150€ TTC
Ouverture d'un dossier de succession comprenant la communication de tous documents au notaire, et l'obtention d'attestations de créanciers	200€ TTC
Valorisation patrimoniale, fiscale et financière. Avec nos partenaires, nous vous apportons conseils et assistances pour vous simplifier l'immobilier.	150€ TTC
Déclaration trimestrielle ou mensuelle de T.V.A.	70€ TTC
Représentation du mandant devant les commissions administratives	150€ TTC par représentation + frais de déplacements
Représentation du mandant devant les tribunaux, dans la limite des possibilités procédurales	150€ TTC par représentation + frais de déplacements
Ouverture et suivi y compris représentation aux expertises, d'un dossier sinistre et assurance:	5% H.T. du montant de l'indemnité d'assurance perçue par le sinistré.
Relevé de compteurs d'eau divisionnaires :	forfait de 50.00 € par relevé (hors relevé d'état des lieux).
En cas de refus de correspondance par mail uniquement nous ajoutons un FORFAIT ADMINISTRATIF d'un coût mensuel afin de supporter les frais d'envois.	de 5€ TTC en plus de nos honoraires de gestion
Réception et Installation d'une box internet dans le bien géré	70€ TTC
RDV EDF – GDF (plage horaire pouvant aller jusqu'à 4h)	70€ TTC/H à partir de 2H
Réception de meubles, objets, ou éléments utiles à l'appartement	70€ TTC/H à partir de 2H

